



Mairie d'Abbecourt

26, rue de Courcelles BP 80009

60430 Abbecourt

☎ 09.62.60.44.03

✉ mairie@abbecourt.fr



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N° A2019033

Le Maire de la commune d'Abbecourt,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2212-2 et L. 2213-6,

Vu le code de la voirie routière et notamment son article L. 113-2,

Vu la demande de Monsieur JACQUOT David, souscrivant à toutes les modalités de la réglementation applicable aux commerçants ambulants, qui souhaite bénéficier d'un permis de stationnement,

Considérant qu'il y a lieu de garantir tant la sûreté et la commodité du passage sur la voie publique que la liberté du commerce et de l'industrie,

ARRÊTE :

Article 1. - Monsieur JACQUOT David est autorisé à occuper privativement la portion du domaine public communal située sur le parking du Gros Poirier afin d'y pratiquer son activité de commerce ambulants de vente de pizza.

Article 2. - Cette autorisation est accordée pour une durée de 6 mois à compter du 02 juin 2019.

Les jours et heures d'ouverture au public sont :

- Le dimanche de 18h00 à 22h00

Article 3.- Les lieux seront laissés en bon état de propreté.

Article 4.- Monsieur JACQUOT David est responsable de l'ouverture et de la fermeture des barrières du parking.

Article 5. - Le non-respect du présent arrêté fera l'objet d'un procès-verbal dressé aux fins de poursuite.

Article 6. - Le représentant des forces de gendarmerie, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 7. - Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et ampliation transmise au préfet.

Fait à Abbecourt le 14/05/2019

Le Maire

Jean-Jacques ANTHÉAUME